

ACTU 95

Rentrée scolaire 2018

Une nouvelle année commence, avec comme chaque année depuis quelques temps son lot de modifications pour nos enfants :

- Dédouement des CE1 en REP

- Réforme du bac pour les élèves rentrant en seconde,

- 1ère rentrée depuis la mise en place de ParcoursSup...

Nombres d'étudiants n'ont toujours pas de proposition ni d'affectation dans l'enseignement supérieur (difficile d'avoir les chiffres exacts mais vous pouvez consulter le site internet).

La rentrée pour les familles, c'est aussi synonyme de dépenses. Bien sûr il y a l'allocation de rentrée scolaire (ARS) versée par la Caisse d'Allocations Familiales pour les familles qui en ont le droit.

Mais est-elle vraiment en adéquation avec les dépenses des familles suivant le niveau d'études? car pour certaines filières les frais peuvent être très élevés.

En France la scolarité est un droit, et normalement gratuite.

Alors pourquoi les familles doivent-elles dépenser des sommes qui peuvent être importantes pour les fournitures scolaires ou les transports par exemple.

Où est la gratuité?

Il faut que les collectivités territoriales, l'état et son ministère reprennent en charge les dépenses supportées actuellement par les familles.

Que va donner la rentrée sur le Val d'Oise cette année?

A l'heure où ces lignes sont écrites, il est trop tôt pour le dire. ..

Les premières remontées que nous avons, portent surtout sur les élèves ayant échoués au bac. Ils ont du mal à trouver une place, alors que les textes indiquent qu'ils doivent être pris dans leur lycée d'origine, mais faute de place ce n'est pas si simple. Les pouvoirs publics doivent donner les moyens aux établissements afin que les textes soient respectés.

Sommaire :

ACTU 95

Rentrée scolaire 2018

PAGE I & II

Classes innovantes

PAGE III, IV & V

Hommage à Simone Veil

PAGE VI & VII

Comment devenir AESH?

PAGE VII

Le Service Civique

PAGE VIII

Les effectifs dans les classes, et quelque soit le niveau, ne cessent d'augmenter. Notamment dans le premier degré : cela a-t'il un rapport avec le dédoublement des CPs et des CE1s?

Ils manquent toujours des professeurs dans les collèges et les lycées. Combien???

Comment parler de la rentrée sans aborder les enfants porteurs de handicap et leurs familles qui vont devoir encore redoubler d'efforts pour que leurs enfants puissent être scolarisés dans de bonnes conditions ou scolarisés tout simplement (trouver un établissement, avoir une AVS, avoir des temps aménagés...). Bien souvent ce n'est pas le corps enseignant qui ne veut pas, mais c'est plutôt une histoire de moyen, de formation ou d'équipements qui posent problème.

Si vous connaissez des familles dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter car même si ce n'est pas simple, des solutions existent et on peut informer et aider les familles pour les orienter vers les services qui s'en occupent. Il en est de même pour les enfants qui ne seraient pas encore scolarisés.

Les élections viennent de se tenir, maintenant vous allez devoir siéger dans les différentes instances des établissements, conseil d'école, conseil d'administration et ces commissions, conseil de classe etc....

Pour vous aider le CDPE organise des formations, elles sont gratuites pour tous les adhérents, consultez le site internet ou renseignez-vous auprès des responsables des conseils locaux pour connaître les dates, lieux et horaires. De plus cette année notre fédération a mis en place un site en ligne de formation. Vous pouvez vous y rendre en copiant ce lien:

<http://jaimemonecolepublique.fr/> dans votre navigateur.

Pour l'instant 3 formations sont proposées mais d'autres vont arriver. Les formations en ligne sont pratiques et complémentaires des formations dispensées par votre CDPE car la rencontre avec d'autres membres de con-

seils locaux est un enrichissement irremplaçable.

Pour finir n'oubliez pas de faire remonter vos adhésions et vos bureaux au CDPE le plus rapidement possible et au fil de l'eau même sans avoir toutes les adhésions surtout pour les nouveaux adhérents pour qu'ils puissent recevoir les publications envoyées directement par le CDPE. Des bureaux à jour nous permettent aussi de vous donner plus rapidement les informations importantes.

Cette année est notre première année avec la mise en place de l'adhésion en ligne sur la plateforme Hello Asso. Des parents ont déjà choisi ce mode d'adhésion. N'hésitez pas à nous faire un retour du point de vue des conseils locaux sur ce nouveau mode d'adhésion et les problèmes que vous pourriez rencontrer.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos enfants une excellente année scolaire.

Didier Arlot
Président de la FCPE95

Classes innovantes au lycée Louis Armand d'Eaubonne : un premier bilan après 3 années

Cela fait 3 ans que le lycée Louis Armand a lancé un projet « classes innovantes » (dont vous pouvez trouver des échos dans des anciens numéros de cette Revue des Parents). 3 ans, cela veut dire que des élèves ont fait tout leur lycée dans ce projet, et qu'une classe de Terminale a vu ses membres passer le Bac en juin dernier. Quels en sont les résultats ? Qu'en pensent les élèves, les parents, les enseignants, le personnel du lycée ?

Comment fonctionne ce projet

Il y a 3 ans, il a concerné une classe de 2^{nde} générale. L'année suivante, une classe de 1^{ère} (section S) a permis à la majorité des élèves de poursuivre dans ce projet, pendant qu'une autre classe de seconde démarrait. L'an dernier, la classe de 1^{ère} S poursuivait en terminale, une classe de 1^{ère} L/ES rentrait dans le dispositif, et une classe de seconde générale + une classe de seconde professionnelle s'y mettait (le Lycée Louis Armand étant polyvalent Général + Pro). Cette année, cela s'étend encore.

Comment fonctionne la classe (les classes)

Une classe innovante dans ce lycée, c'est une sorte de classe « Freinet » adaptée au second degré, le projet étant suivi par un chercheur de l'ICEM. Dans le cas d'Eaubonne, quelques caractéristiques à noter :

- C'est une classe fixe : les élèves restent dans leur classe, qu'ils ont aménagé/décoré eux-mêmes, ce sont les professeurs qui se déplacent ;
- La pédagogie est basée sur l'apprentissage par les pairs : sur un cours donné, les élèves qui ont le mieux compris expliquent et aident ceux qui ont moins bien compris. Cela renforce les uns (réexpliquer, c'est approfondir sa compréhension) et les autres (apprendre d'un camarade est généralement plus aisé). Les professeurs restent là bien sûr en soutien, en pilotage ;
- L'évaluation se fait de manière détaillée et

bienveillante : pas de note globale qui aplatie et empêche de déterminer ce qu'il faut améliorer (10/20, ça veut dire quoi ? qu'est-ce qu'on sait / ne sait pas ?), mais des séries de compétences qui mettent en lumière les points forts et les faiblesses, pour chaque contrôle, afin que chaque élève puisse choisir ce qu'il doit travailler (l'attention ? la rédaction ? bien lire l'énoncé ? ...)

- Un conseil d'élèves se tient une heure chaque semaine pour faire un point sur la semaine écoulée et prendre des décisions collectives pour la semaine suivante. Tous les sujets de fonctionnement de la classe peuvent être abordés, ce sont les élèves qui régulent.

Quels premiers effets ?

Pour les parents, ce qui trouble le plus au début, c'est l'absence de notes chiffrées, et la première fois que l'on est confronté au « tableau d'évaluation des compétences », on se sent perdu. Une fois que l'on sait lire ce tableau, on se rend compte de la richesse de cette évaluation, et l'on est beaucoup plus à même d'aider / soutenir son enfant pour le faire progresser.

Pour l'élève, la difficulté est la même au début, sauf que baignant dans ce nouveau système, ils comprennent très vite l'énorme avantage de ce processus d'évaluation. Très vite, ils savent repérer leurs forces, leurs faiblesses, et très vite, ils savent et osent demander ou proposer leur aide. Deux autres difficultés existent au démarrage :

- Le conseil d'élèves : au début les élèves se demandent à quoi cela peut servir, habitués à être « commandés » par des adultes. Quand le pli est pris, la dynamique enclenchée est bénéfique.
- L'apprentissage par les pairs est à l'opposé du cours magistral, et les élèves doivent parler entre eux pour s'entraider, par petits groupes (généralement de 4). Certains confondent cette liberté de s'entraider avec la

permission de bavarder ou chahuter, mais par le conseil d'élèves, le problème est discuté collectivement et généralement résolu (enfin, pas toujours complètement).

Pour les professeurs, la première difficulté est d'apprendre à « lâcher prise », d'admettre qu'ils ne sont plus la seule source de savoir. Ils ne doivent plus considérer les élèves comme des vases vides qu'eux seuls peuvent remplir, ils doivent admettre que les élèves entre eux peuvent mieux apprendre les uns des autres. Les professeurs doivent aussi aider les élèves à gérer eux-mêmes leur conseil d'élèves, sans intervenir autrement que pour faire garder le cap. Bref, les professeurs doivent avoir compris le fondement de cette pédagogie, et réfléchir en permanence à sa mise en place.

Les résultats du Bac, et les autres effets mesurables

La classe de Terminale S innovante a eu un résultat au Bac de presque 89%. Étant donné que de nombreux élèves étaient dans cette filière sans avoir le profil classique des « élèves de S », le résultat est excellent, la « valeur ajoutée » de cette classe est indéniable. Par rapport aux autres classes S de ce lycée, un peu plus d'élèves ont eu leur bac au rattrapage.

La vie scolaire a aussi des remarques positives sur ce dispositif : l'absentéisme des élèves est significativement plus faible dans les classes innovantes que dans les classes « standard », avec un niveau d'absentéisme plutôt proche de celui des classes européennes. L'épanouissement et le bien-être des lycéens concernés est forcément le facteur principal.

Enfin, la créativité développée par cette pédagogie a permis d'obtenir des récompenses prestigieuses :

- Le lycée Louis Armand prend la 2nd place (sur 1300 projets) de la finale nationale des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur chez FANUC France avec son projet Dysglass (lunettes pour dyslexiques) !!

- Et le premier prix des olympiades académiques.

(Vous pouvez chercher sur internet, soit sur le site du lycée, soit sur celui de l'inspection académique <http://www.ac-versailles.fr/dsden95/cid130442/le-lycee-louis-armand-remporte-le-deuxieme-prix-de-la-finale-nationale-des-olympiades-des-sciences-de-l-ingenieur.html>)

Un processus encore en construction

Si l'équipe pédagogique et la direction du lycée sont à l'origine du début de ce projet, ils ont tenu très tôt à associer les parents à la réflexion. Plusieurs parents participent à des discussions et groupes de travail pour savoir ce qu'il faudrait revoir, améliorer, quels sont les ressentis. Par exemple, nous avons demandé qu'une formation « comment lire le relevé de compétences » soit proposée aux parents en tout début d'année, et pas après le premier conseil de classe.

La question de ParcoursSup, qui demande des notes, a aussi été abordée, pour définir comment « rentrer dans les cases » de ce système de sélection des lycéens. Une remarque en passant : nous n'avons pas encore le résultat de ParcoursSup pour les élèves qui viennent d'avoir leur bac, mais plusieurs élèves nous ont remonté que d'être passé par cette pédagogie a été perçu comme un plus par les écoles et universités !

Débat et conclusion

Tous les principes pédagogiques que j'ai mentionnés et qui sont mis en œuvre dans le lycée ne viennent pas de nulle part : ces principes sont connus depuis longtemps, leur bénéfice l'est aussi, et de nombreux pays en ont fait la règle commune. En France, ils sont plus parfois installés en primaire, *rarement dans le second degré. Et la difficulté principale pour le lycée d'Eaubonne réside dans le choc que cela représente pour des jeunes qui avaient passé leur scolarité au collège à « subir en devant se taire », et à qui, d'un seul coup, on demande de se prendre entièrement en charge. Une fois ce cap*

passé (qui prend plus ou moins de temps selon les élèves), les bénéfices pour ces jeunes sont considérables, au-delà des seuls bénéfices scolaires.

Certains élèves restent réfractaires jusqu'au bout, certains parents aussi, et le débat a lieu entre nous et avec les professeurs pour savoir si on doit imposer cette méthode à tous, ou si l'on doit laisser le choix. Dans les autres établissements où seule la méthode « standard » est en place, on ne laisse pourtant pas le choix.

Toujours est-il que si les classes innovantes ne sont pas miraculeuses (un élève qui ne travaille pas n'aura pas de bons résultats), les connaissances mais surtout les compétences apportées aux élèves par ces principes pédagogiques produiront leurs effets pendant longtemps.

Nous avons pu le voir sur des élèves qui ont bénéficié de la classe innovante en seconde, mais n'avaient pas choisi la filière retenue en première (et donc sont retournés dans des classes « standard ») : autonomie, aisance comportementale, courage, ce sont des compétences qu'ils ont gardé de leur bref passage en classe innovante, et qu'ils garderont sans doute longtemps.

Pour les parents qui se sont demandés pendant tant d'années « mais quand est-ce que mon enfant va se réveiller, va s'y mettre », la classe innovante apporte la réponse : maintenant !

Rien que pour cela, et malgré le léger surcoût financier qu'une classe innovante représente (matériel, heures supplémentaires pour les enseignants), les parents FCPE du lycée soutiennent chaque année la demande de budget faite par la direction du lycée. En espérant que cela se répande.

Références

Vous pouvez aller sur le site du lycée, mais aussi sur la page Facebook de la FCPE d'Eaubonne qui a filmé au printemps une conférence qu'elle a organisé à propos des pédagogies innovantes.

Vous pouvez également rechercher sur internet dans les Cahiers Pédagogiques qui ont plusieurs fois parlé de ce projet.

Enfin, sur Le Monde version numérique, une vidéo de quelques minutes a été publiée fin août.

Philippe Renou
Vice-Président



Hommage à Simone Veil

Au détour de mes lectures je découvre que les élèves de deux lycées et de deux collèges du Val-d'Oise étaient conviés à l'hommage solennel de la Nation à Simone Veil et ce n'était pas pour rien !

Aussi j'ai eu envie de partager avec vous, lecteurs de la Revue des parents, le récit de ce travail conduit de manière atypique qui m'a profondément émue :

Les lycées Charles de Montesquieu d'Herblay et Jean-Jacques Rousseau de Montmorency, ainsi que les collèges Jean-Moulin d'Arnouville et Simone Veil de Pontoise étaient conviés à la cérémonie d'hommage solennel durant laquelle Simone Veil et son époux Antoine étaient accueillis au Panthéon.

Chacun des établissements a été contacté pour des raisons différentes :

Le lycée Jean-Jacques-Rousseau a fait l'année dernière un important travail de mémoire sous l'égide de Cécile Colin, professeure d'histoire, associant la population locale, en partenariat avec le mémorial de la Shoah. Une classe du lycée a notamment fait le déplacement à Auschwitz.



Le collège Jean-Moulin, quant à lui, est en partenariat depuis trois ans avec le Panthéon, dans le cadre de la formation d'ambassadeurs de la laïcité. Les délégués de quatrième et de troisième qui participaient à cette formation ont restitué leurs travaux dans les classes, et le travail s'est poursuivi par la création d'un diaporama sur le thème de la laïcité.

Au lycée Charles de Montesquieu, c'est le travail de toute une année de la première S2, soutenu par le professeur de lettres Julien Coutant, qui a payé à long terme : le vendredi soir, les 33 élèves recevaient un appel du Palais de l'Élysée pour venir s'asseoir à la tribune présidentielle... Leur important travail (500 textes, une bande dessinée, des propositions de discours), communiqué au fil du temps au cabinet de l'Élysée, a été reconnu et par ailleurs publié



aux éditions "Mazette" : on ne saurait mieux dire ! Publications que les élèves ont pu remettre en mains propres aux fils de Madame Veil, Jean et Pierre-François, au sein même du Panthéon.

Enfin, on n'oubliera pas l'inauguration du **collège Simone-Veil** de Pontoise, en septembre 2017, au cours de laquelle Jean Veil est venu nous parler de "Maman" (lien vers l'article et les vidéos) dans un témoignage aussi ému qu'émouvant. Les élèves



avaient préparé affichages, saynètes et re-

constitutions retraçant le parcours de Madame Veil, et son fils avoua qu'ils l'avaient "fait pleurer un petit peu, et c'est pas mal..."

Au terme de la cérémonie, Yacob, Ange ou Sofia se déclaraient impressionnés par la mise en scène, le temps mis par le cortège pour remonter la rue... galvanisés par l'exemple de Simone Veil, qui "s'est battue pour nous et pour les femmes". Émus par le discours présidentiel qui "racontait l'histoire de madame Veil en même temps qu'une partie de l'histoire de la France"...

L'implication de tous ces jeunes fait plaisir à voir, convaincus que renouveler sans cesse la transmission de la mémoire et des valeurs de la République est primordial.

Un grand bravo à tous ces élèves et à leurs enseignants pour leur travail et un grand merci aux établissements qui ont su relayer cette information au juste niveau de l'investissement produit ...

Tous les parents Fcpe du Val d'Oise s'associent à nous pour adresser toutes nos félicitations à tous ceux qui ont permis une si belle expérience riche d'enseignements !

Béatrice Marie

Administratrice FCPE95

COMMENT DEVENIR AESH ?

C'est un parcours du combattant surtout dans le Val d'Oise car à l'instar des Yvelines qui a une page simple, rapide à trouver... celle du 95 demeure introuvable !

Il vous faudra faire plusieurs mails avant de trouver la bonne personne, le bon service...

Pourtant, on nous annonce des postes vacants donc n'hésitez pas et voici les recommandations pour mettre toutes les chances de votre côté.

Quel diplôme ?

Il faudra soit :

- Un niveau BAC ou équivalent attestant ce niveau (DAEU, etc...)
- Un diplôme d'aide à la personne
- Justifier de 3 années d'expérience dans des fonctions similaires

Où postuler ?

Il faut s'inscrire sur SIATEN : <https://bv.ac-versailles.fr/siaten>

Vous devez également envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'inspection académique :

- soit par voie électronique

Mme CRESPO - severine.crespo@ac-versailles.fr

- soit par courrier:

À l'attention de Mme CRESPO

DSDEN 95

Immeuble le Président

2a avenue des Arpents

95525 CERGY PONTOISE Cedex

Patricia FIDI,

Administratrice FCPE 95

Le Service Civique

Le service civique permet à un jeune de valoriser son parcours en introduisant l'aide aux personnes dans son cursus scolaire. Si cela correspond à une partie de sa formation cela peut être pris en compte pour son diplôme.

Par contre ce sont des missions et non des « jobs » qui ouvrent droit à un certain nombre d'avantages listés sur le site www.service-civique.gouv.fr

La rémunération est de 580 euros par mois pour quelques heures/mois.

Dans quel but ?

Pour les établissements scolaires, un jeune service civique permet en accompagnement avec l'équipe pédagogique de développer :

- le CVL : Conseil de Vie Lycéenne
- le CVC : Conseil de Vie Collégienne
- d'animer le FSE (Foyer Socio Éducatif) ou la MDL (Maison des Lycéens)
- d'aider la documentaliste dans le 2nd degré
- gérer la bibliothèque de prêts de livres dans le 1er degré
- participer à des actions de lutte contre le harcèlement, etc

Exemples de missions

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/95-contribuer-aux-activites-educatives-pedagogiques-et-citoyennes-de-lecole-primaire-sarcelles>

95 - CONTRIBUER AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, PÉDAGOGIQUES ET CITOYENNES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE - SARCELLES

Nous sommes une école primaire, 10 classes en maternelle et 8 classes en élémentaire. Sous la responsabilité et en étroite collaboration avec leur tuteur, les jeunes volontaires en service civique auront plusieurs missions.

Les missions sont en lien avec le projet de l'école.

<http://blog.ac-versailles.fr/boisjolisarcelles/>

Aide à la gestion de la bibliothèque de l'école, (entretien des livres, classement, étiquetage,

achat de livres) et assister les enseignants pour :

- Accueillir les élèves pour la gestion du prêt.
- Présenter le fonctionnement de la BCD aux élèves.
- Lire et raconter un album à un élève ou à un groupe d'élèves.
- Accompagner des élèves en lecture autonome.
- (...)

Quand ?

À partir du 3 septembre 2018 (10 mois, 30 h/ semaine)

Devenir Service civique

Il faut avoir de 16 ans à 25 ans (30 ans pour une personne en situation d'handicap) pour pouvoir déposer un profil sur la base en attendant soit d'être repéré, soit de répondre à des missions en ligne (plus souvent le cas).

Pour trouver une mission, se rendre sur le site

- <https://www.service-civique.gouv.fr/jeunes-volontaires>
- sélectionner le département 95
- faire le choix "éducation pour tous"

Ou... pourquoi ne pas démarcher votre ancienne école en allant voir votre ancien directeur qui sera ravi.e de vous revoir au sein d'un établissement que vous connaissez bien. La direction pourra se rendre sur le site pour créer une mission.

Avis aux conseils locaux

Bien souvent les directions d'écoles, collèges lycées ne sont pas informées ni les familles. C'est tout l'intérêt pour un conseil local de diffuser cette information car cela ne peut que servir la communauté éducative, les élèves et le jeune sce civique dans son cursus sans oublier une possible rémunération pour l'étudiant qui se loge loin de sa famille avec un budget non négligeable.

Patricia FIDI,
Administratrice FCPE 95